



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur VELDEMAN Laurent demeurant Avenue du Yorkshire 17 bte 408 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert.

Le terrain concerné est situé Avenue des Aubépines, 37 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section E n°65N.

Le projet consiste en la construction d'une maison unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes : - Volume principal : 7,50m x 12,60m, hauteur sous gouttière de 4,50m,
- Volume d'excavation (130m³) pour la réalisation de l'accès carrossable et de la zone de parcage extérieure dans la pente du terrain, le long du mitoyen gauche.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article D.IV.40 du Code du Développement territorial : les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet s'écarte des prescriptions suivantes du permis d'urbanisation : création d'une zone de stationnement et d'ouvrages de soutènement à moins de 5m de la limite parcellaire.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Monsieur Radelet), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 27 juillet au 31 août 2020 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août en vertu de l'article D.I.16 du Code du Développement territorial.

A Wavre, le 13 juillet 2020